

# COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018

## COMPTES ADMINISTRATIFS

### COMMUNE

En fonctionnement les dépenses s'élèvent à 361 609. 93€ et les recettes à 463 054. 65 € faisant apparaître un excédent de 1101 444. 72 € reporté après affectation en totalité à la section d'investissement.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 285 723. 79 € et les recettes à 176 095. 19 d'où un déficit de 109 628. 60 €.

### BOULANGERIE

En fonctionnement les dépenses s'élèvent à 14 628. 65 € et les recettes à 19 794. 76 € faisant apparaître un excédent de 5 166. 11 € reporté après affectation.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 5 796. 78 € et les recettes à 7 896. 73 € d'où un excédent de 2 099. 95 €.

## BUDGETS PRIMITIFS 2018

### COMMUNE

Le budget s'équilibre à :

-en fonctionnement à 480 794 €

-en investissement à 983 211. 28 €

### BOULANGERIE

Le budget s'équilibre à :

-en fonctionnement à 21 007. 11 €

-en investissement à 9 630. 95 €

## VOTE DES TAUX

Les taux restent inchangés :

-taxe habitation :16. 71 %

-taxe foncier bâti : 20. 56 %

-taxe foncier non bâti : 63. 49 %

## **DON**

Le conseil accepte le don de 6 000 € effectué par l'association Saint-Florent en vue de la repose du crucifix et de l'application d'un hydrofuge sur la chapelle Saint-Yves.

## **SUBVENTION CONTRAT DE TERRITOIRE**

Un dossier de demande de subvention dans le cadre du contrat de territoire va être déposé auprès du Conseil départemental dans le cadre de la réalisation de la MDS-Mairie.

## **RENOUVELLEMENT DE CONTRATS**

Les contrats de Dominique DA CUNHA et Brendan LE CORRE vont être renouvelés.

## **PROPOSITION DE PRET AUPRES DU CRCA**

Des compléments d'informations vont être demandés concernant la proposition de prêt établie par le CRCA.

## **MATERIEL POUR LES SERVICES TECHNIQUES**

Un nouveau devis va être sollicité.

## **CEREMONIE DU 08 MAI**

Le rendez-vous est fixé à la Mairie à 11H00. Un dépôt de gerbes aura lieu au monument de l'église et à la stèle du 19 mars et sera suivi d'un vin d'honneur.

Le Maire,

H. GUELOU

